



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-5112>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **26-5112**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Communauté de communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné

**Correspondant** : DEZEMPTÉ Gérard, Président

**Adresse** : 4 Avenue Alexandre Grammont, 38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX

**Coordonnées** :

Téléphone : 0472461980

Courriel : [accueil@lysed.fr](mailto:accueil@lysed.fr)

Adresse internet : <https://www.lysed.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches-publics.info>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché** : Elaboration du plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) de la Communauté de Communes LYSED

**Lieu d'exécution** : Territoire de LYSED

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales** : La présente consultation concerne l'élaboration du plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux de LYSED, destiné à garantir en permanence la sécurité sanitaire de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine. Cette démarche de gestion préventive concourt à améliorer et fiabiliser la sécurité sanitaire des eaux délivrées à la population. Le marché est conclu à compter de sa date de notification. La durée prévisionnelle d'exécution des prestations et de remise du ou des livrable(s) est de 12 mois, à compter du commencement d'exécution. La mission ne commencera à s'exécuter qu'à compter du 1er juin 2026

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 16/02/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

26COMCOM01

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marches-publics.info> Modalités d'ouverture des offres : Date:Lieu : Charvieu-Chavagneux L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél :

0476429000 Fax : 0476422269 Mel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr) Aucune forme de groupement n'est

imposée à l'attributaire. Autres informations complémentaires : Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un

ou plusieurs groupements. Aucune visite des lieux n'est prévue. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au Dce, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> - Code Nuts : Frk24. Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents

contractuels et additionnels : Documents payant : Non - Marché périodique : Non. Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Se référer au règlement de consultation - Marchés réservés : Non. L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non. Instance

chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Bp 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 - Mel:[greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr) - Service

auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Bp 1135 38022 Grenoble - Tél : 0476429000 Fax :

0476422269 - Mel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr). Le dossier de consultation est disponible

gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://marches-publics.info>. La transmission des

documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse suivante : <https://marches-publics.info>. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de concours. La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat)

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/01/2026**